

Zeitschrift: Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales

Herausgeber: Société d'Etudes Economiques et Sociales

Band: 5 (1947)

Heft: 3

Artikel: Equilibre économique?

Autor: Golay, Maurice

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-132541>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Équilibre économique ?¹

par Maurice GOLAY

Administrateur-délégué de la Société de Banque Suisse

En ces temps troublés où la pensée humaine est à la recherche de toujours plus de justice sociale, et où l'immixtion de l'Etat dans les affaires privées des citoyens devient de plus en plus insupportable et destructrice des valeurs qui nous sont le plus chères, il est peut-être indiqué de faire le point, et de chercher à établir les données d'un équilibre économique qui, seul, peut permettre les améliorations matérielles génératrices de liberté et de respect de la personne humaine. Les philosophes avaient prédit l'émancipation des masses pour le XX^e siècle. Or nous assistons, me semble-t-il, au phénomène contraire qui se traduit dans certains cas par le totalitarisme, dans d'autres par les nationalisations, et finalement par l'embraigadement et non pas l'émancipation des masses. Autrefois l'enrôlement des régiments n'avait lieu, en France, sauf certaines exceptions, qu'au moment de la guerre. Aujourd'hui, dès le temps de paix, il est devenu la règle. Vous constatez que ce qui se passait dans l'armée, s'est transmis à l'organisation civile; au lieu de s'émanciper, les masses ont tendance à s'embriquer, luttant les unes contre les autres dans des buts qui ne sont pas toujours très élevés, et avec des moyens que souvent la morale réprouve. Je voudrais me permettre de citer ici ce que disait M^e Jacques Charpentier, bâtonnier sortant, de l'Ordre des avocats de Paris, qui fut en charge pendant toute la durée de la guerre. M^e Charpentier s'exprimait ainsi : « Ce qui menace l'homme aujourd'hui, c'est la collectivité qui, au lieu de se mettre au service des hommes qui la composent, s'est transformée en une entité monstrueuse et dévorante, destructive des libertés et mangeuse d'hommes, et prétend s'arroger tous les droits, elle qui n'est rien qu'une addition, un chiffre, un mot

¹ Texte de la conférence de M. Maurice Golay, prononcée en date du 16 mai 1947 sous les auspices de la Société d'études économiques et sociales, à Lausanne.

personnifié et derrière laquelle, quand on perce cette imposture, on ne trouve jamais que l'orgueil d'un despote ou l'appétit d'une bande de profiteurs. »

En fait, que recherche l'humanité ? Il n'est pas sans intérêt de relire à ce sujet la déclaration d'Indépendance américaine qui fut adressée le 4 juillet 1776 au monde entier. Elle disait entre autres :

« Nous tenons ces vérités pour évidentes — que tous les hommes ont été créés égaux ; qu'ils sont dotés par leur Créateur de certains droits inaliénables ; qu'au nombre de ces droits sont la vie, la liberté, *et la poursuite du bonheur.* »

Mais aujourd'hui on peut se demander si l'ardeur des luttes n'obscurcit pas les buts à atteindre et si le but idéal n'est pas souvent remplacé par un simple appétit du pouvoir. Quel est le but à atteindre ? C'est certainement — nous parlons d'économie — une répartition toujours plus équitable des biens et du produit du travail, afin que l'homme, libéré des soucis matériels, puisse poursuivre sa course au bonheur.

Or, il faut pour cela un équilibre économique. C'est là un sujet extrêmement vaste que je chercherai à traiter aussi brièvement que possible, et sans vouloir prétendre en aucune manière l'épuiser. Je me bornerai à le traiter sous trois angles différents :

l'équilibre de l'Etat ;
l'équilibre intérieur ;
l'équilibre extérieur.

I. *L'équilibre de l'Etat*

Aujourd'hui, l'Etat appesantit sa main qui est devenue très lourde sur chacun de nous. En disant cela je ne pense pas seulement aux impôts, je pense aux restrictions du commerce intérieur et extérieur, au projet d'assurance vieillesse, aux nouveaux articles économiques en préparation, etc.

Examinons, si vous le voulez bien, les deux institutions principales par lesquelles l'influence de l'Etat s'exerce sur les citoyens :

le budget et la monnaie.

a) Le *budget* est malheureusement un sujet trop connu des contribuables. Je ne veux pas m'arrêter aux chiffres qui sont extensibles à l'infini, et qu'il faut toujours interpréter. Vous savez qu'on dit qu'il existe trois sortes de mensonges : les mensonges, les gros mensonges et les statistiques. Si l'on avait dit au grand argentier de la Confédération en 1913 qui dépensait 106 millions que son successeur de 1945 en dépenserait 1900 il aurait souri en se demandant si son interlocuteur était sain d'esprit.

Mais ce n'est pas seulement l'augmentation des dépenses en chiffres absolus qui l'effrayerait ; c'est avant tout la transformation d'un solde actif des comptes de l'Etat, de près de 100 millions en 1913, en un solde passif énorme, de près de 9 milliards à l'heure actuelle et ceci par l'accumulation de déficits budgétaires toujours plus importants. Je ne désire pas, ainsi que je viens de le dire, m'avancer dans le maquis des chiffres et des statistiques, mais pour répondre d'avance à une objection que vous seriez peut-être tentés de me faire, je rappellerai que cet accroissement énorme de la dette nationale correspond à une période pendant laquelle le revenu national exprimé en unités monétaires et non en pouvoir d'achat a environ doublé entre 1913 et 1924, n'augmentant que très peu depuis lors. L'augmentation de la dette fédérale doit donc être considérée comme une perte de substance réelle et non seulement relative, comme certains voudraient nous le faire croire.

Ce qui contribue le plus à l'inflation progressive du budget et à ses déficits continuels, c'est que l'Etat prend de plus en plus en mains, en mains inhabiles, le sort de ses citoyens. Il croit apparemment de bonne foi qu'il peut se transformer en régent universel, si j'en juge d'après les articles économiques nouveaux qu'on se propose d'introduire dans la Constitution. En effet, le nouvel article 31 quinques dit textuellement :

« La Confédération prend conjointement avec les cantons et l'économie privée des mesures tendant à prévenir des crises économiques et, au besoin, à combattre le chômage. Elle édictera des dispositions sur les moyens de procurer du travail. »

Je voudrais bien savoir comment l'Etat, et notamment la Confédération suisse s'y prendra pour « prévenir » une crise économique qui prendra naissance dans le Middle West américain pour balayer le monde.

Quant au nouvel article 31 bis, il dit :

« Dans les limites de ses attributions constitutionnelles, la Confédération prend des mesures propres à augmenter le bien-être général et à procurer la sécurité économique des citoyens. »

Or, l'Etat ne peut pas procurer la sécurité économique des citoyens tout en maintenant la liberté individuelle et un haut standard de vie sinon en laissant l'initiative privée s'épanouir librement et en coordonnant ses efforts.

Tout cela prouve l'hypertrophie de l'Etat et le déséquilibre qui augmente chaque jour entre les tâches que veut entreprendre l'Etat, et ses possibilités d'exécution. Cette hypertrophie a déjà maintenant trouvé son expression la plus éloquente dans l'accroissement continual des dépenses fédérales au titre des subventions qui de 23 millions en 1913 ont monté à fr. 187 millions en 1938, pour atteindre 463 millions en 1945. Je laisse à votre imagination de deviner le chiffre que cela nous coûtera quand l'Etat se mettra sérieusement à prévenir des crises économiques et à augmenter le bien-être général.

J'ai dit tout à l'heure que l'Etat exerce son influence sur le citoyen par deux moyens : le budget et la *monnaie*. Nous avons examiné le budget qui, à son tour, a une influence directe sur la monnaie.

S'il y a une vérité qui devrait être aveuglante, c'est bien celle de l'importance primordiale de la stabilité de la monnaie. La stabilité absolue, il est vrai, n'est pas possible car elle impliquerait que les prix ne changent jamais, tandis qu'ils doivent évidemment changer selon la loi de l'offre et de la demande, et selon l'abondance plus ou moins grande des biens que la nature met à la disposition de l'homme. Mais il ne s'agit là que de fluctuations dans les deux sens et de courte durée, qui sont au surplus nécessaires pour maintenir les hommes d'affaires en haleine, et les empêcher de s'endormir dans une sécurité trompeuse. Par contre, il est à mon sens certain que, prise à travers les siècles, la monnaie fiduciaire ne peut que se déprécier par suite du manque de volonté des gouvernements à balancer les budgets, dont je parlerai tout à l'heure, et par suite aussi du fait que le capital fiduciaire se crée plus rapidement que les moyens de l'investir. Ce deuxième phénomène de lente dépréciation de la monnaie fiduciaire n'a du reste pas une très grande importance, considéré sur une ou plusieurs

générations, vu qu'il se répercute sur les salaires et les prix d'une façon à peu près égale.

J'aimerais néanmoins, pour vous permettre de suivre plus en détail ce développement, vous rappeler que l'index du coût de la vie, sur la base de 1914, est aujourd'hui à 209 et que le pouvoir d'achat du franc suisse, dans les deux domaines principaux de la nourriture et de l'habillement, est tombé dans la même période de 100 à $46 \frac{1}{2}$ et $39 \frac{1}{2}$ respectivement. En moyenne, le pouvoir d'achat du franc suisse, dans une période de trente ans, a diminué de presque exactement la moitié. Il s'agit là d'une dépréciation lente et progressive, dont nous nous apercevons à peine par suite des ajustements continuels qui sont faits dans les salaires et revenus de toutes sortes, mais qui n'est compensée qu'en partie par une augmentation correspondante des capitaux accumulés.

Mais il y a un autre motif de dépréciation — le déséquilibre du budget — qui peut agir beaucoup plus rapidement pour les raisons suivantes. Tant que l'Etat peut financer ses déficits par des emprunts publics, tout va bien et personne ne s'aperçoit qu'il y a quelque chose qui ne marche pas. Mais le jour vient où l'Etat ne trouve plus d'acheteurs pour ses obligations. Il doit alors recourir aux services de la banque d'émission. Tant que ce recours est modéré, il ne se répercute pas immédiatement sur la valeur de la monnaie. Mais il suffit alors que l'inquiétude s'empare du public pour déclencher une vague de pessimisme qui est le commencement de la dépréciation.

J'ai parlé de la stabilité comme qualité primordiale de la monnaie. Notre solide franc suisse en a bénéficié, peut-on dire sans exagération, depuis sa création. Il en a bénéficié parce qu'avant 1913 les finances fédérales étaient saines, parce qu'il a été sagement géré, et parce qu'il a été constamment basé sur cette autre commune mesure de valeur, l'or. Aujourd'hui, on parle constamment de stérilisation de l'or. Certains théoriciens veulent diminuer nos exportations pour diminuer nos entrées d'or, d'autres veulent les augmenter pour maintenir le plein emploi. On ne peut pas vouloir le beurre, l'argent du beurre et encore quelque chose en plus. Il faut se décider pour le plein emploi avec entrées d'or, ou pour la réduction des exportations suivie de chômage. Je crois que le choix doit être incontestablement pour le plein emploi

avec entrées d'or. A mon avis, celles-ci n'offrent plus le danger qu'elles pouvaient peut-être, je dis *peut-être*, offrir à un certain moment. Tout d'abord, l'entrée d'or s'est ralentie par suite de nos possibilités nouvelles d'importation. En outre, l'or n'a en aucune façon perdu ni sa valeur matérielle, ni sa valeur psychologique. L'accumulation de l'or résultant du mouvement du commerce ne peut pas contribuer à la hausse des prix intérieurs dans une proportion inquiétante vu que :

- a) les billets de banque couverts intégralement par de l'or sont inattaquables ;
- b) ceux qui contribuent à l'accumulation de l'or sont les exportateurs, petite proportion de la communauté ;
- c) l'or accumulé pour compte étranger n'a aucun effet sur l'économie suisse.

Il est à remarquer que le coût de la vie en Suisse a augmenté beaucoup plus de 1939 à 1943 (100 à 167,4) alors qu'on ne stérilisait pas l'or et qu'on en recevait assez peu (100 à 129,5) que de 1943 à 1946 (167,4 à 173,3) alors que les stocks d'or ont augmenté de 129,5 (1943) à 193,7 (1946).

Ensuite, si la situation politique mondiale s'améliore, nous assisterons probablement à une baisse des prix mondiaux qui contre-balancera une tendance à la hausse des prix suisses, comme ce fut le cas en 1936. Finalement, lorsque la situation se retournera, nous serons très heureux d'avoir le plus gros stock d'or possible, vu que ce métal n'a perdu dans aucun pays les qualités économiques qu'il possède.

Je conclus donc ce premier chapitre par l'expression de deux vœux :

Que l'Etat diminue le nombre de ses tâches pour lui permettre de balancer son budget à un niveau inférieur et pour redonner au simple citoyen le sentiment de ses responsabilités et de sa qualité d'homme libre.

Que nos autorités monétaires continuent résolument dans la voie de l'élargissement du marché des dollars et de l'or, qu'elles fassent tous leurs efforts pour rétablir avec les pays qui voudront s'y prêter, notamment les Etats-Unis, le fonctionnement du gold standard avec toutes ses implications d'une plus grande liberté de mouvement pour les hommes et les marchandises. Ceci contribuera

à diminuer le maquis des restrictions au milieu desquelles notre économie doit travailler, à maintenir l'exportation qui contribuera grandement à l'équilibre du budget.

II. *L'équilibre intérieur*

Ce que j'appellerai l'équilibre économique intérieur est composé d'un très grand nombre de facteurs et d'influences diverses, dont une partie au moins n'est que le réflexe de l'équilibre ou du déséquilibre économique de l'Etat tel que nous venons de le définir.

Je pense d'une part à la création artificielle de capitaux nouveaux par les dépenses improductives de l'Etat, conséquence inévitable des déficits budgétaires. Ces capitaux artificiels provoquent une demande exagérée de biens de consommation, menaçant par là la stabilité des prix et en fin de compte la stabilité de la monnaie.

Mais même un budget équilibré, s'il est adapté à une administration hypertrophiée comporte ses dangers pour l'économie intérieure, en tout premier lieu par la charge d'impôts toujours plus écrasante, non seulement pour chaque individu, mais pour les entités commerciales et industrielles qui sont obligées de se décharger sur le consommateur, à moins qu'elles ne soient forcées d'abandonner leur activité ou de renoncer à toute nouvelle entreprise. Faut-il vous rappeler qu'en 1913 les impôts directs de la Confédération ne lui rapportaient que fr. 2 millions, tandis qu'en 1945, la Confédération prélève sur le revenu national en impôts directs et indirects extraordinaire presque exactement un demi-milliard ? Quelle est la tendance de toute cette immense imposition ? C'est le niveling par la base qui tend à détruire les valeurs morales qui font la richesse de la Suisse, et non pas seulement de quelques Suisses, mais du peuple tout entier. Je veux parler de l'esprit d'entreprise, d'initiative, du sens des responsabilités et du goût au travail. Ce sont là des qualités éminemment suisses, je ne crains pas de le dire. Dans peu de pays, vous trouverez le chef à son bureau en même temps que l'employé à son pupitre ou l'ouvrier à son établi. Quel que soit le degré de perfection morale auquel atteindra peut-être un jour l'humanité, il n'en reste pas moins que le moteur du progrès restera le profit et que vous ne pouvez pas imaginer ni désirer que le fainéant, le pusillanime, le

bête ou le malhonnête aient les mêmes droits que le travailleur, l'entrepreneur ou celui qui est véritablement conscient de ses responsabilités. Or, par le truchement de l'exagération des impôts, on diminue chez le citoyen digne de ce nom le goût du travail et des responsabilités, surtout quand on l'empêche matériellement de se créer une indépendance personnelle ne devant rien à l'Etat. La loi du profit est une loi inhérente à la nature humaine qui est au-dessus de la volonté des hommes et qu'il faut respecter si l'on veut assurer le progrès de l'humanité. Il est d'autant plus facile de respecter cette loi dans un pays comme la Suisse, où, de par la diffusion et la facilité de l'instruction, chacun porte dans sa poche son bâton de maréchal. Je ne crois pas qu'il y ait de pays où se rencontrent plus de self made men qu'en Suisse et, on est stupéfait, lorsqu'on se donne la peine d'aller au fond des choses, de voir avec quelle rapidité la fortune ou le succès changent de mains dans notre pays. C'est là, à mon avis, un phénomène qui prouve la vitalité de notre peuple. Or, l'Etat est en train de miner cette vitalité par ses interventions continues qui tendent à transformer des citoyens amoureux de la liberté, en un troupeau d'esclaves taillables et corvéables à merci.

Une autre conséquence de l'extension continue des tâches de l'Etat, c'est l'absorption toujours plus grande d'une partie de la population active par l'administration dans un but généralement non productif. Vous connaissez la plaisanterie de cet homme de la campagne qui, en extase devant le Palais fédéral, demande à un passant combien de personnes travaillent dans cet immense bâtiment, sur quoi on lui répond : à peu près la moitié. Les méchants évidemment impliquent par là que l'autre moitié ne travaille pas du tout, ce qui est manifestement injuste. Mais serait-on très loin de la vérité en disant que cette autre moitié est nécessaire pour contrôler ceux qui travaillent ? Je ne le crois pas car la nature même du travail administratif rend inévitable un appareil de contrôle toujours de beaucoup plus important que dans l'économie privée. De 1913 à 1945, le nombre des fonctionnaires fédéraux a augmenté de 66.000 à 90.000, soit de 17,25 % de la population à 20,55 %. Dans un canton particulièrement étatisé, le canton de mon domicile actuel, la population a augmenté de 25 % entre 1920 et 1945, tandis que le nombre des fonctionnaires augmente pendant la même période de 50 %, pour atteindre

aujourd'hui 1 fonctionnaire par 25 habitants. Cette absorption par l'Etat d'éléments souvent qualifiés représente une perte pour l'économie privée dans son ensemble. Elle contribue, en outre, comme l'impôt exagéré, à miner l'esprit d'entreprise si nécessaire à notre pays.

Si nous faisons cependant abstraction de toutes ces influences directes et indirectes de la gestion des affaires publiques sur l'économie intérieure, nous voyons malgré tout se poursuivre une amélioration continue des rapports privés entre ce qu'on appelle le capital et le travail, entre patrons et ouvriers.

Or, en ce qui concerne le premier de ces problèmes, de récents calculs montrent que sur l'ensemble du revenu national, la part du revenu net allant au travail a augmenté de plus de 100 % dans la période de 1939 à 1946, tandis que la part du revenu net allant au capital a à peine augmenté de 39 % pendant le même laps de temps. Cela équivaut à une véritable et bienvenue révolution sociale silencieusement accomplie, mais dont les répercussions ne se feront sentir qu'à la longue.

Quant aux relations entre employeurs et employés, entre patrons et ouvriers, elles ont également subi des modifications parfois profondes au cours de ces dernières années, modifications qui sont heureuses dans l'ensemble. Le sentiment de la responsabilité sociale a de tout temps été fortement développé en Suisse et nous devons sans doute attribuer à ce fait l'avantage d'avoir traversé dans un calme relatif les différents stades de l'évolution économique qui, dans d'autres pays, ont souvent amené des situations graves de désordres intérieurs. La guerre a encore contribué à approfondir chez nous le sentiment de solidarité dans ce domaine et l'augmentation des œuvres sociales dans les entreprises individuelles en est une preuve. Nous ne pouvons cependant méconnaître qu'il subsiste encore des tendances à renverser cet équilibre social et économique par des demandes toujours plus extrêmes et cela le plus souvent pour des raisons purement démagogiques. J'ai personnellement la plus grande compréhension pour les demandes justifiées de vacances payées pour tout le monde ; mais si, en outre, on demande des heures de travail toujours plus réduites, avec paiement d'heures supplémentaires à des taux excessifs, il n'est pas difficile de voir que l'on dépasse le plafond des charges supportables. Je viens encore d'être informé

que dans un des plus grands pays du monde on est en train d'instaurer la semaine de 35 heures dans une branche importante de l'économie, ce qui implique le samedi complètement libre et la journée de 7 heures de travail.

Or, tout à fait indépendamment de la question de savoir si l'idéal de l'humanité doit vraiment consister à ne plus travailler que 5 ou 4 ou 3 jours par semaine, je suis convaincu qu'il est parfaitement illusoire de croire qu'une partie relativement minime de l'humanité pourra à la longue se permettre le luxe de prétendre à un standard de vie très élevé en ne travaillant que 35 heures par semaine, tandis que la vaste majorité des êtres humains seraient heureux d'atteindre une fraction de ce confort en travaillant 48 heures par semaine ou plus.

C'est là encore un équilibre économique qu'on ne pourra pas renverser impunément et les demandes excessives dans ce domaine se retourneront en définitive contre ceux même qui pensent en profiter. Et vraiment, je me demande comment un homme sain de corps et d'esprit peut croire que le bonheur humain consiste à avoir toujours plus de loisirs, avec toujours moins de travail. Je prétends au contraire que, dans ce domaine comme dans beaucoup d'autres, la sagesse se trouve dans un juste milieu et que trop de loisirs sont incompatibles avec une pure morale. Que l'homme ait des loisirs à partir de 65 ans, c'est tant mieux, mais auparavant il doit contribuer, en Suisse plus que partout ailleurs, à la prospérité générale et à sa propre indépendance économique par un travail assidu.

Encore qu'il soit quelque peu difficile de l'apercevoir clairement sous cet angle, la situation est semblable en ce qui concerne un des problèmes principaux de notre politique intérieure actuelle : l'assurance vieillesse, telle qu'elle est conçue actuellement, à savoir valable pour tout le monde, riches et pauvres.

Tout le monde est pleinement d'accord sur la nature éminemment morale et élevée de cette nouvelle institution, et c'est pourquoi il faut un certain courage civique pour en dénoncer les dangers. Quelle est la signification économique de cette mesure ? Vous avez d'un côté ce qu'on appelle d'un mot : le capital accumulé, produit d'un travail passé, et qui se présente sous diverses formes. Vous avez d'autre part le travail courant et la rémunération qui lui correspond. En face de ces deux sources de revenus,

vous avez une section de la population qui, pour diverses raisons, ne contribue plus à l'effort de production. Vous allouerez dorénavant à cette dernière section des revenus très importants au total qui doivent nécessairement être prélevés soit sur le rendement des capitaux accumulés, soit sur le produit du travail des couches laborieuses de la population dans le sens le plus large du mot. En décrétant que Monsieur X. ou Madame Z. auront droit demain à une rente viagère de tant de francs par an, le revenu national n'a pas augmenté d'un centime. Vous êtes donc obligés, puisque les contributions accumulées et celles des bénéficiaires ne peuvent pas suffire, et de loin, à couvrir les rentes, de diminuer le revenu de quelqu'un d'autre des montants ainsi alloués. Il est vrai que certains ont cherché à nous faire croire que tout cela pouvait facilement se réaliser au détriment de ce fameux « capital » qu'on a tendance à nous représenter comme un trésor statique inépuisable alors qu'il n'a de valeur dans sa plus grande proportion qu'en tant qu'il est utilisé en entreprises industrielles, commerciales et autres.

Or, les chiffres que je vous ai cités tout à l'heure montrent que dans la seule période de 1939 à 1946, nous avons déjà très fortement réduit la part du capital dans le revenu national en faveur du travail courant et cela sans tenir compte des charges écrasantes d'impôts qui viennent encore diminuer le revenu du capital dans une proportion beaucoup plus forte que le revenu du travail. Il est donc purement illusoire de penser que c'est le capital qui pourra supporter les charges de l'assurance vieillesse à la longue. C'est le revenu du travail qui sera appelé à en faire les frais et le fait que les autorités n'ont pas cru devoir en envisager toutes les conséquences en présentant un plan de financement définitif et complet en est la preuve la plus évidente. Or, il n'est que juste que nous nous rendions pleinement compte où nous allons, car le geste de solidarité sociale qu'implique une mesure de cette envergure devient complètement trompeur si chacun n'est pas préparé à en accepter toutes les conséquences qui consistent nécessairement dans une diminution effective de la rémunération de son travail en faveur de la vieillesse.

Malheureusement, tout cela est fort difficile à saisir pleinement puisque l'énormité même des chiffres en cause et le manque complet de points de comparaison nous en rendent la compréhension

pour ainsi dire impossible. Permettez-moi donc de vous citer les chiffres que j'ai fait calculer sur une base purement mathématique pour une de nos grandes entreprises industrielles. Je voulais, en fait, me rendre compte de ce que cela coûterait, au cas où l'assurance vieillesse fédérale ne serait pas introduite, d'offrir à nos ouvriers sur une base volontaire les avantages prévus par l'assurance vieillesse fédérale. Or, les calculs établis par une des premières sociétés d'assurances montrent que cette entreprise serait obligée de mettre à disposition immédiatement un capital de dotation équivalent à plus de 20 % de son capital-actions et une prime annuelle de 9 % des salaires annuels. J'ai à peine besoin de vous dire que ce sont là des charges auxquelles aucune entreprise privée ne pourrait faire face puisque même si elle possédait des réserves de 20 % de son capital, ces réserves sont investies dans l'entreprise et ne peuvent pas sans autre être affectées à d'autres buts. D'un autre côté, une augmentation du budget des salaires de 9 % nécessiterait immédiatement un ajustement des prix de vente qui rendrait plus difficile l'exportation. Il est vrai que les chiffres qui sont à la base des calculs du coût de l'assurance vieillesse fédérale sont plus bas, mais il s'agit là de calculs établis non seulement sur une base fort incertaine, mais qui en outre ne tiennent aucun compte des frais d'administration de cette très grande entreprise d'assurance que constituera l'assurance vieillesse fédérale, ces frais devant être couverts par des moyens additionnels à la charge de la Confédération et des cantons.

Il existe une alternative qui justement a toutes les chances de se réaliser si l'on continue sur le chemin du financement provisoire, c'est-à-dire du budget trop lourd et, partant, ayant toutes chances d'être non équilibré, et qui consistera dans la diminution de la valeur effective des rentes allouées au moment où elles deviendront finalement payables. Le pouvoir d'achat diminué qui correspond à une monnaie dévalorisée par des déficits budgétaires prolongés nous permettra peut-être de remplir à la lettre les promesses généreuses faites aux vieillards, mais ceux-ci se trouveront alors trompés en voyant la valeur réelle de leur créance diminuée dans la proportion de la diminution du pouvoir d'achat de la monnaie. C'est pourquoi nous devons demander, dans l'intérêt de l'intégrité et de l'honnêteté, que des mesures sociales de cette envergure ne soient pas décrétées sans que leur financement soit

vraiment assuré. Elles se tiendront alors dans des proportions réalisables, que ce soit par le montant des rentes ou par les conditions d'éligibilité à la rente, sans rompre notre équilibre économique intérieur, et ceci à l'avantage de leurs bénéficiaires. Elles pourront alors être lentement améliorées, parallèlement avec l'amélioration progressive de la situation générale.

Je dois dire ici que je me demande souvent si un citoyen honnête peut vraiment, dans son for intérieur, croire sincèrement qu'il y a encore tellement d'injustices sociales à corriger en Suisse, comme certains démagogues se plaisent à nous le faire entendre ? Croit-on vraiment que nos possibilités matérielles nous permettent d'ajouter encore largement au bien-être économique d'une section de la population aux frais de l'autre, et ceci malgré les impôts plus lourds que dans n'importe quel autre pays qui frappent le capital en Suisse, comme l'a bien voulu reconnaître M. Nobs ?

Certains répondraient peut-être que nous pourrions aller plus loin dans le domaine des nationalisations, à l'instar de certains pays européens. Qu'on regarde un peu à l'ouest pour se rendre compte des effets d'une telle politique, et sur le budget, et sur la monnaie.

Rappelons-nous à cet égard que chez nous les chemins de fer sont nationalisés depuis longtemps, que le 75 % des entreprises électriques suisses est dans les mains des cantons ou autres corporations publiques ou mixtes, que le total du bilan des banques cantonales en Suisse dépasse très largement celui des banques privées, et que nous n'avons aucune industrie de base exploitant des matières premières telles que le charbon, le fer ou le pétrole. Nous pourrions donc nationaliser nos entreprises d'exportation, notre hôtellerie ou je ne sais quelles autres branches d'activité, ce qu'aucun autre pays démocratique n'a encore osé faire.

Tout cela peut être essayé. Mais rappelons-nous en le prix. Nous serions certains alors de détruire les derniers vestiges de ce que j'appellerai l'équilibre le plus précieux de tous : l'équilibre moral. Nous ne manquerions pas alors de nous acheminer dans la voie de ce second mode de vivre si clairement défini par un des grands hommes d'Etat de nos jours et qui consiste à renoncer à la liberté individuelle, à la liberté de la presse et d'opinion, car il est dans la nature des choses que l'Etat, dès qu'il a assumé toutes les responsabilités, ne supporte plus les critiques de son impuissance d'y faire face.

III. *L'équilibre extérieur*

Permettez-moi enfin d'ajouter deux mots au sujet de cette autre base essentielle de notre vie économique : les échanges commerciaux avec les autres pays du monde. C'est peut-être dans ce domaine que nous autres Suisses sommes le plus clairement conscients de la nécessité d'un équilibre : celui qui doit exister entre l'importation et l'exportation. Pays exportateur par excellence, nous nous rendons compte du problème des prix, de la signification du coût de la vie dans ses répercussions sur les frais de production, etc.

Nous savons que pour pouvoir exporter, il faut également importer, et qu'à la longue ces deux mouvements doivent avoir tendance à se balancer, encore qu'ils puissent temporairement, et pour des raisons diverses, subir des fluctuations opposées. Ainsi, nous avons assisté ces derniers temps à une très forte augmentation de nos importations, proportionnellement plus forte que celle de nos exportations pour la simple raison que nos stocks de marchandises, de matières premières notamment, ont dû être complétés après l'épuisement causé par les années de guerre. D'autres pays en ce moment sont obligés d'importer des machines ou autres biens de production pour refaire leur équipement industriel sans que le déséquilibre temporaire de la balance des paiements qui en résulte puisse donner lieu à des inquiétudes.

Ce qui doit vraiment nous préoccuper, ce sont les indices d'un déséquilibre permanent dans ce domaine. Pour le moment, il est difficile de les apercevoir en Suisse, étant donné la demande continue pour tous nos produits, dans un monde avide de biens de toute nature, et notre stock d'or important qui sera le bienvenu lorsque la situation se retournera.

J'ai déjà dit qu'un des facteurs essentiels déterminant les possibilités d'exportation est le coût de la vie avec le niveau des salaires qui en dépendent. Or, nous avons vu que depuis 1939, la part du revenu du travail dans le total du revenu national a très fortement augmenté. D'un autre côté, il faut bien se rendre compte que ce que nous exportons sous forme de produits finis, c'est avant tout le travail de nos ouvriers qualifiés et non pas de la matière coûteuse. Ainsi, dans les produits des différentes industries suisses,

la part du travail comprise dans le prix de vente atteint les proportions suivantes :

- 40 % pour l'industrie textile ;
- 60 % pour l'industrie des machines ;
- 67 % pour l'industrie horlogère.

Quel est l'enseignement à tirer de ces chiffres ? De plus en plus le coût de nos produits d'exportation se trouve déterminé par le facteur travail, et vous savez tous que c'est là le facteur le plus rigide, le plus difficile à comprimer si la nécessité s'en présente. Les salaires sont toujours relativement faciles à ajuster vers le haut, ils sont très difficiles à réduire par la suite.

Et dans un sens plus large encore, la proportion augmentée de la part du travail dans le revenu national montre que si un jour nous sommes obligés de mettre le niveau de nos salaires en accord avec le niveau mondial, les répercussions sur l'ensemble de notre économie, sur nos finances publiques seront beaucoup plus graves qu'autrefois, où une proportion bien plus grande du revenu national était représentée par le revenu du capital. Tout cela sont des vérités relativement simples. Elles rendent apparent que dans la mesure où le travail augmente sa part des bénéfices de l'activité nationale, il doit également supporter une part plus grande des vicissitudes de cette activité. Malheureusement, des vérités de cette nature sont intelligibles à tous dans leurs grandes lignes, mais ne sont que difficilement comprises quand il s'agit d'en tirer les conclusions pratiques. Et cependant, il faut bien se rendre compte que notre pays tout principalement ne peut pas poursuivre une politique économique en vase clos. Nous sommes tributaires par mille voies différentes des événements et développements dans les grands pays du monde et tous nos stocks d'or et réserves de devises ne suffiraient pas à compenser pendant une période même relativement courte un déséquilibre véritable de notre balance commerciale qui détermine à son tour notre balance des paiements.

Or, on oublie trop souvent combien l'équilibre de notre production nationale dans les domaines plus particulièrement importants au point de vue de notre balance commerciale avec l'étranger est fort précaire. Souvenons-nous qu'entre 1913 et 1945 l'horlogerie par exemple a augmenté de 13,3 % à 33,4 % sa part de la valeur

totale de nos exportations. Dans la même période, la broderie a vu diminuer sa part de 14,7 % à 3,4 %.

Dans le canton de Bâle les exportations de l'industrie de la soie se chiffraient en 1920 à 135 millions pour tomber à 7,3 millions en 1945. Dans ce même canton, la valeur des exportations de l'industrie chimique des couleurs était de 28 millions en 1913, de 210 millions en 1920 et de 94 millions en 1945. Ces chiffres montrent quel travail inlassable d'adaptation continue est nécessaire dans ce domaine. Ils prouvent également l'inanité de toutes tendances à la nationalisation dans nos industries, principalement d'exportation, qui ne peuvent subsister que grâce à l'effort intelligent de leurs dirigeants et à la souplesse qu'ils peuvent apporter à leurs directives, chose qui est impossible à l'État.

J'ai cherché, par ces quelques exemples, à attirer votre attention sur certains problèmes essentiels de notre vie économique. En préconisant l'équilibre et la juste mesure dans ces divers domaines, vous me direz peut-être que je ne fais qu'avancer une vérité stérile et bien banale. Je crois cependant vous avoir montré que bien des évolutions importantes ont pris place chez nous dans le sens d'une répartition nouvelle du revenu national et dans d'autres domaines encore qui prouvent qu'il y a possibilité d'apporter des modifications à la structure économique et sociale sans renversement de l'équilibre essentiel. Mais ce qui importe, c'est de bien se rendre compte qu'il y a des limites à tout et que pour que le progrès humain s'accomplisse, il faut qu'il s'appuie sur des réalités construites sur des bases solides, et non pas sur des désirs louables en soi, mais irréalisables si l'on n'y apporte pas le temps et la prudence nécessaires. Que dis-je : «irréalisables»! C'est bien pire que cela. Si on veut transformer la marche en avant en une course aveugle, on transformera notre bel ordre helvétique en chaos, tel qu'on le voit dans d'autres pays, en abaissant pour tout le monde, et particulièrement pour les petits, le niveau de vie, sans bénéfice pour personne.

Je forme des vœux pour que le bon sens reste notre qualité primordiale pour l'avantage de notre génération et surtout de nos enfants, et je ne crois pas inutile de rappeler que le travail restera pour la Suisse la scule base solide de tout progrès.

Maurice GOLAY.